



La technique du “ point d’Argentan ” dévoilée

Brigitte Krasker Tambrun, Veronique Thomazo

► To cite this version:

Brigitte Krasker Tambrun, Veronique Thomazo. La technique du “ point d’Argentan ” dévoilée. *Artefact : techniques, histoire et sciences humaines*, 2020, Pannes et accidents (XIXe-XXIe siècle), 11 (2019), p. 279-307. halshs-02073372v1

HAL Id: halshs-02073372

<https://shs.hal.science/halshs-02073372v1>

Submitted on 19 Mar 2019 (v1), last revised 4 Dec 2020 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

La technique du « point d'Argentan » dévoilée

BRIGITTE TAMBRUN

CNRS, PSL, LEM (UMR 8584), LabEx Hastec

avec la collaboration de

VERONIQUE THOMAZO

Conservatoire de la Dentelle de Bayeux

Comment une technique de dentelle à l'aiguille qui était pratiquée au XVIII^e siècle par des femmes pour le compte de manufactures (royales ou non), et par des enfants dès l'âge de six ans dans les hôpitaux généraux, est-elle devenue au XX^e siècle un secret bien gardé au sein du monastère bénédictin d'Argentan ?

Dans cet article nous montrerons que le « grand réseau d'Argentan », voire l'« Argentan », des ateliers de la maison Lefébure, mis au point à Bayeux vers 1874 à la demande du sous-préfet et du maire d'Argentan, correspond à ce que l'on appelait au XVIII^e siècle un « champ de bride » dont la technique d'exécution est en fait minutieusement décrite dans une célèbre encyclopédie du XVIII^e siècle, celle de Panckoucke. Avant la Révolution française, ce point n'était donc pas tenu secret.

Le vocabulaire et l'histoire du « point d'Argentan »

Tandis que la « dentelle » proprement dite est faite à l'aide de multiples fuseaux, qui permettent de croiser et tourner de nombreux fils (il s'agit d'une forme de passement voire de tissage), le « point », que l'on appelle de nos jours la « dentelle à l'aiguille », s'exécute avec une aiguillée de fil et s'apparente à la broderie. Le « point » a pour support provisoire un morceau de vélin (parchemin de veau), doublé d'une toile pliée en deux, sur lequel on fixe la « trace », fil double qui délimite les motifs et marque le bord de la pièce. Le « point » se compose de motifs qui se détachent sur un « champ ». C'est la manière de faire le « champ de bride » au XVIII^e siècle qui est l'objet de cette étude.

Gérard Kempf a montré que la ville d'Argentan comptait au XVIII^e siècle plusieurs manufactures de « point » ou plutôt de « Point de France ». Quatre d'entre elles obtinrent un privilège royal ; elles fournissaient la cour en « Point royal de France »¹. Il existait aussi plusieurs

¹ Sur ces manufactures, voir l'étude très documentée de Gérard Kempf, qui en donne la liste, dans « Le “Point” de France à Argentan aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Le Pays d'Argentan*, n°31 (sept. 1997, numéro spécial), p. 1-32 et « Recherches sur la dentelle ornaise », *Le Pays d'Argentan*, n°84 (27 déc. 2010).

manufactures de « point », sans privilège royal. Même l'hôpital général Saint-Louis comportait une fabrique de « Point de France »².

La restauration du « point » au XIX^e siècle passe par la ville de Bayeux. En 1829, Auguste Lefébure (1798-1869), alors employé à Paris chez un marchand de dentelles, acquiert une fabrique établie à Bayeux, celle de madame Carpentier-Delamare ; puis il fonde une maison de vente de dentelles (aux fuseaux) à Paris³. Entre 1830 et 1840 Auguste Lefébure transforme l'industrie dentellière de Bayeux en y introduisant la fabrication de la dentelle de soie noire de type Chantilly qu'il porte à l'excellence. À partir de 1855 il s'intéresse aussi à la « dentelle à l'aiguille »⁴, et tout d'abord au « point d'Alençon » : « Une branche de la dentelle française, le Point d'Alençon, tout en vivant sur son antique réputation, restait très stationnaire. M. Lefébure avait cherché plusieurs fois à obtenir des facteurs d'Alençon, qu'on essayât de refaire pour lui quelques-uns des anciens points de France, avec fleurs à reliefs et fonds picotés, si appréciés sous Louis XIV et Louis XV »⁵. Mais « les Alençonnais ne voulaient pas démordre du petit réseau, auquel ils étaient habitués : ils en avaient des commandes et ils se refusaient à étudier ces points anciens dont la technique était oubliée depuis longtemps »⁶.

Pour surmonter cette difficulté un « atelier spécial de recherches et d'échantillonnage en Point d'Alençon, travaillé à l'aiguille » est établi dans la maison Lefébure de Bayeux⁷. Suite à l'achat d'un brevet, un atelier est ensuite fondé, où l'on met à l'étude, avec l'aide d'ouvrières que l'on fait venir de Caen, « la reproduction des beaux points à relief de l'ancien temps », en déchiquetant au préalable de vieux morceaux⁸.

Le travail de restauration des « points anciens » se poursuit avec ce que l'on va caractériser comme « point d'Argentan ». À cette époque la maison est dirigée par les frères Ernest et Anatole Lefébure, leur père Auguste Lefébure étant décédé en 1869⁹ : « C'est en 1874 que, sur la demande instante de MM. Alphonse Béchard, sous-préfet d'Argentan, et Lebouc, maire de cette ville, MM. Lefébure frères entreprirent de faire revivre le Point d'Argentan dont la fabrication avait tout à fait cessé depuis le commencement du siècle. Ayant retrouvé à Argentan quelques vieux morceaux de vélin à moitié travaillés et abandonnés en cet état dans les greniers de l'hospice Saint-Louis, M. Lefébure les confia à une des meilleures alençonneuses de son atelier bayeusain et la chargea de retrouver la manière de refaire les grands réseaux qui caractérisent les anciennes dentelles d'Argentan. » L'expression de « grands réseaux » est une nouveauté : Ernest Lefébure veut en réalité parler d'un « champ de bride ». Il poursuit : « M^{lle} Désirée Hamel accepta de faire cette recherche et même de quitter Bayeux. Le 22 janvier 1874, en la fête de Saint-Vincent, patron de la ville, elle vint s'installer chez les Bénédictines d'Argentan, qui lui formèrent un atelier avec un certain nombre de leurs orphelines. Malgré les difficultés d'un début où elle devait tout tirer d'elle-même, M^{lle} Hamel, encouragée et soutenue par les sacrifices que firent MM. Lefébure, parvint, en quelques années à reconstituer le travail du Point d'Argentan qu'elle enseigna aux enfants et à plusieurs religieuses de la maison¹⁰ ».

Désirée Hamel a donc pour tâche d'analyser le champ de bride, à mailles hexagonales, qu'elle peut observer sur le parchemin, en le démontant peut-être un peu. Il s'agit pour elle de comprendre comment est réalisée l'armature de fil cachée sous les points¹¹ qui recouvrent

² Voir G. Kempf, « Le "Point" de France à Argentan aux XVII^e et XVIII^e siècles », p. 10-22 et p. 23.

³ Ernest Lefébure, *Histoire de la dentelle à Bayeux de 1676 à 1900*, Bayeux, 1913 (réédition Conservatoire de la dentelle de Bayeux), p. 27.

⁴ E. Lefébure, *ibid.*, p. 6.

⁵ E. Lefébure, *ibid.*, p. 33.

⁶ E. Lefébure, *ibid.*, p. 33.

⁷ E. Lefébure, *ibid.*, p. 33. Ces échantillons sont conservés et exposés au Musée d'Art et d'Histoire Baron Gérard à Bayeux.

⁸ E. Lefébure, *ibid.*, p. 34.

⁹ E. Lefébure, *ibid.*, p. 41.

¹⁰ E. Lefébure, *ibid.*, p. 45.

¹¹ Il s'agit, en termes actuels, de points de feston.

entièrement les brides, de mettre au point une technique pour réaliser ce champ, et une méthode pour l'enseigner à des religieuses voire à des enfants.

Comme l'a montré Gérard Kempf, l'emploi des termes de « point d'Alençon », de « point d'Argentan » et de « Point de France », pour spécifier par des types de champs le genre du « point » à l'aiguille, est une nouveauté¹². Dans les dessins techniques réalisés pour des pièces de « dentelle à l'aiguille », et conservés dans les archives de la maison Lefébure au Musée d'Art et d'Histoire Baron Gérard¹³, le vocable d'« Argentan » désigne en fait une pièce comportant un champ de bride et celui d'« Alençon », une pièce comportant un champ de réseau. L'expression « point de France » s'applique à une dentelle comportant un champ de bride à grandes mailles hexagonales picotées ; il ne s'agit donc plus d'un terme générique comme c'était l'usage aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ainsi, par exemple, le dessin numéroté « 218 » par la maison Lefébure est effectué pour un « Rochet Argentan » ; le 276 porte le titre « Argentan » avec les précisions suivantes : « Rectifications », « Ne mettre du réseau fin que dans les parties bleues » ; le dessin 197 est intitulé « Arg[enta]n » ; dans le 218, fait pour une « Garniture Argentan », la pièce n° 1071 désigne une « partie à faire en grand réseau d'Argentan » – Lefébure se refuse donc manifestement à employer le terme de « bride ». Le dessin numéroté « 237 » est préparatoire à un « Volant Alençon » ; le dessin 58 est celui d'une « D[ent]elle Alençon et le 219 celui d'une « Garniture Alençon ». Certaines pièces réalisées par les ateliers Lefébure associent l'« Alençon » et l'« Argentan »¹⁴ ; par exemple, le dessin « 228 » porte le titre de « Volant Alençon - Argentan ». Quant aux dessins numérotés « 216 », « Point de France. 1^{ère} Rehausse », et « 273 », « Volant Point de France », ils comportent un champ de bride à grandes mailles hexagonales ; dans ce dernier dessin, un picot est marqué sur chacun des côtés de quatre hexagones situés vers le centre du dessin ; il s'agit de suivre le sens du travail (qui va de gauche à droite) en observant le sens des picots.

C'est donc par une sorte de métonymie, ou mieux de synecdoque, que l'expression de « point d'Alençon » désigne désormais une dentelle à l'aiguille comportant un champ de réseau, fait de petites mailles rectangulaires non festonnées, celle de « point d'Argentan », une dentelle à l'aiguille comportant un champ de bride à mailles hexagonales festonnées de petite dimension¹⁵, et celle de « point de France » une dentelle à l'aiguille comportant un champ de bride à mailles hexagonales plus grandes que les précédentes, festonnées et picotées. Si le terme de « bride » courant au XVIII^e siècle n'est jamais utilisé par Lefébure c'est sans doute parce qu'il évoque les points de Venise. Lefébure rationalise le vocabulaire de la dentelle à l'aiguille au mépris de son histoire.

Un point secret ?

Le « point » caractérisé techniquement comme « point d'Argentan » par la maison Lefébure, est toujours pratiqué par les bénédictines de l'abbaye Notre-Dame. Dans un film réalisé en 2006, *Une histoire de dentelle - Ville d'Argentan* » (Yolanda Communication, 2006)¹⁶, une religieuse, mère

¹² Voir Gérard Kempf, « Le “Point” de France à Argentan aux XVII^e et XVIII^e siècles », *passim*, et « Recherches sur la dentelle ornaise », notamment p. 1-3.

¹³ Nous remercions Dominique Hérouard, directrice du MAHB, et Myriam Gouye, dentellière et régisseur, qui nous ont permis de consulter ces documents le 17 décembre 2018.

¹⁴ Voir par exemple le « volant en point d'Argentan et point d'Alençon », réalisé par l'école dentellière d'Argentan s'après un modèle de Lefébure et conservé à l'abbaye Notre-Dame d'Argentan, dans *Jolies ornaïses. Dentelles jumelles d'Alençon et d'Argentan* (Catalogue de l'exposition, Alençon, Musée des Beaux-arts et de la dentelle, 10 avril-6 novembre 2018, et Argentan, Maison des dentelles, 2 avril-2 novembre 2019), éd. Johanna Mauboussin et Magali Guillaumin, Alençon et Argentan, 2018, p. 54-55.

¹⁵ Le concours « Un des meilleurs ouvriers de France » (MOF) reprend cette terminologie du XIX^e siècle, distinguant dans la classe « Dentelles » du groupe « Accessoires du vêtement » deux spécialités pour l'option 2 : « dentelles à l'aiguille : point d'Alençon » et « dentelles à l'aiguille : point d'Argentan » : voir par exemple sur le site internet du concours MOF (<http://www-25.meilleursouvriersdefrance.org>, consulté le 15 mars 2019) le « sujet des épreuves qualificatives » de la classe 01 du groupe 11, dans les « Archives du 24^e concours (2013-2015) ».

¹⁶ Ce film peut être visionné sur *Dailymotion* à l'adresse suivante : <https://www.dailymotion.com/video/x56iy>

La technique du « point d'Argentan » dévoilée

Colette, et trois anciennes élèves de l'école dentellière d'Argentan témoignent. Mère Colette explique que la technique du point a été parfaitement conservée et transmise : « On avait vraiment la technique et on gardait la technique. Et je pense que c'est comme ça qu'on a réussi à le faire arriver jusqu'à maintenant » (10:54). « On a continué à faire toujours la dentelle, selon la tradition depuis Colbert, chez nous, entre nous » (12:02).

Bien plus, les religieuses détiendraient l'exclusivité de la technique du « point d'Argentan » transmis par Désirée Hamel. Déjà dans les années 1930, cette technique était l'apanage des seules religieuses : elle n'était pas enseignée aux élèves. Yvonne Goulard explique ainsi : « on nous faisait faire des parties de dentelle mais pas de motif entier » (10:35) ; Suzanne Breistroff¹⁷ précise : « le coup de lancer la maille d'Argentan, on ne le connaissait pas ; c'était les religieuses qui le faisaient » (10 : 43) ; et selon Marcelle Toutain¹⁸ : « si on peut le dire, c'est le secret du point, ça » (10 : 49). Ce qui ferait la caractéristique du « point d'Argentan » n'est même pas transmis aux novices¹⁹. Mère Colette précise : « On n'aime pas beaucoup parler de secret d'ailleurs ; disons que c'est la technique » (11:04). Dans une autre interview elle explique²⁰ : « seules les sœurs bénédictines de l'abbaye Notre-Dame d'Argentan détiennent le savoir-faire du point d'Argentan. Il n'y a plus d'école²¹, ce qui n'empêche pas la transmission de la technique : [...] Tant que nous sommes en communauté, nous pouvons assurer le passage d'une génération à l'autre. » À une question concernant une éventuelle « appellation contrôlée », elle répond à la journaliste : « Hélas, il n'y en a pas pour le point d'Argentan, que seules garantissent les moniales et la mairie, qui les soutient ».

Pourtant, la mairie d'Argentan, après l'inauguration de la Maison des dentelles et du point d'Argentan, le 21 juin 1997²², forme quatre « dentellières en Point d'Argentan » – Véronique Thomazo est diplômée de cette première promotion ; puis un centre de formation est attaché à la Maison des dentelles. Ces premières dentellières ont été formées par Marjolaine Salvador-Morel, ancienne élève de l'École nationale supérieure des Arts appliqués et des Métiers d'Art (ENSAAMA), par ailleurs diplômée en arts de la dentelle à l'aiguille²³. Marjolaine Salvador-Morel a en effet pu consulter à Bayeux les archives de la maison Lefébure et elle y a découvert des échantillons pédagogiques. Une pièce sur parchemin vert, conservée au Musée d'art et d'Histoire Baron Gérard, et portant le numéro « 1791 », montre sur cinq rangs la manière de réaliser ce que Lefébure appelle le « grand réseau d'Argentan ».

La méthode enseignée par Marjolaine Salvador, comme celle des bénédictines d'Argentan, dépend donc de la réalisation par Désirée Hamel, ouvrière de la maison Lefébure, d'un « point d'Argentan » ayant pour caractéristique un « grand réseau » que l'on appelait au XVIII^e siècle un « champ de bride », à partir des échantillons retrouvés avant 1874 « dans les greniers de l'hospice Saint-Louis », l'ancien hôpital général d'Argentan. (L'hôpital général était sous l'Ancien régime le lieu d'enfermement des pauvres.) L'une de ces pièces se trouve exposée dans les collections permanentes de la Maison des dentelles d'Argentan ; une autre est exposée dans le cadre de l'exposition *Jolies ornaïses. Dentelles jumelles d'Alençon et d'Argentan*²⁴.

¹⁷ Élève à l'école dentellière de 1934-1939, entrée à l'âge de 14 ans.

¹⁸ Entrée à l'école dentellière à l'âge de 16 ans.

¹⁹ Comme nous l'a expliqué Mère Colette lors d'une visite organisée à l'abbaye par la Maison des dentelles d'Argentan, le 5 juillet 2018.

²⁰ Béatrice Limon, « Dentelle d'Argentan ou d'Alençon, ça change quoi ? », *Ouest-France*, publié en ligne le 14/11/2015, modifié le 16/11/2015 : <https://www.ouest-france.fr/normandie/argentan-61200/dentelle-dargentan-ou-dalencon-ca-change-quoi-3844989>, consulté le 12 mars 2019.

²¹ L'abbaye est détruite par des bombardements en 1944. Lorsque les moniales hébergées à Sées rentrent à Argentan en 1958 dans l'abbaye reconstruite, il n'est plus possible d'ouvrir une école dentellière : selon mère Colette, « les charges étaient beaucoup trop fortes (11:54) ».

²² Voir Mick Fouriscot et Chrystophe Styczynski, *L'histoire du point d'Argentan*, Paris, Didier Carpentier, 1997, p. 30-32.

²³ Voir Isabelle Audinet, « La dentelle d'Argentan. Quand la tradition revit », *Patrimoine normand*, février-mars 2000, extrait publié en ligne : <http://www.patrimoine-normand.com/index-fiche-44379.html>, consulté le 12 mars 2019.

²⁴ Voir ci-dessus note 13.

Mais la technique reconstituée au XIX^e siècle par Désirée Hamel, est-elle la même que celle qui était employée au XVIII^e siècle ? Pour répondre à cette question, nous disposons de deux types de documents datant d'avant la Révolution française : d'une part, des fameuses pièces provenant de l'hospice Saint-Louis ; d'autre part, d'une description détaillée de la technique du « champ de bride » présente dans l'*Encyclopédie méthodique* (1785). Il s'avère que non seulement les deux types de documents concordent, mais qu'ils s'éclairent mutuellement.

La technique du champ de bride au XVIII^e siècle

La description de la technique du « point » (fait à l'aiguille) se trouve dans la section II « Des points et filets » de l'article « Dentelles, blondes & points » de l'*Encyclopédie* publiée par Panckoucke : *Encyclopédie méthodique. Manufactures, Arts et métiers* par Mr. Roland de la Platière, tome premier, Paris, Panckoucke, Liège, Plomteux, 1785. Les planches qui accompagnent cet article se trouvent dans le *Recueil de planches de l'Encyclopédie par ordre de matières*, tome sixième, Paris, Panckoucke, 1786, article « Dentelle », planche IV, fig. 1 et fig. 2 [champ de réseau] ; planche V, fig. 1 [champ de bride]. Ce volume ayant été publié en 1785, la technique décrite est bien celle qui avait cours avant la Révolution française et donc au moins un siècle avant les recherches, effectuées par Désirée Hamel pour la maison Lefébure, en vue de retrouver la technique des « anciens points ». Nous verrons que certains passages au moins remontent à des rapports de 1772 et 1777.

Le paragraphe I de la section II « Des points et Filets » de l'article « Dentelles, blondes et points » a précisément pour titre : « Point de France ou d'Alençon, (*Taenia linea opere Gallica*²⁵ ; manière de le faire)²⁶. On notera qu'il n'est pas fait mention ici d'un « point d'Argentan » : le titre de l'article montre que l'informateur qui a fourni les renseignements faisait un rapport sur le « Point de France » qui était produit dans la généralité d'Alençon (circonscription administrative dont dépendait l'élection d'Argentan).

L'auteur de l'article commence par exposer les phases préparatoires à l'exécution du « Point » : le report du dessin sur le vélin et le piquage ; ainsi : « Les dessins composés et choisis, se font graver communément sur cuivre, d'où on les empreint de noir sur du parchemin en veau bien préparé, auquel on a donné deux ou trois couches de teinture jaune faite avec de la graine d'Avignon²⁷ ». Au XVIII^e siècle le parchemin est donc teint en jaune, et non en vert moyen, ou foncé, comme il le sera à partir du XIX^e siècle : en effet, au XVIII^e siècle le dessin est directement imprimé sur le vélin – sur un fond vert, le dessin ne serait pas suffisamment lisible. En particulier, le dessin des hexagones représentant les mailles, doit être bien visible sur la pièce, comme nous allons le montrer.

L'auteur précise que les morceaux de parchemin sont « hauts de trois à quatre doigts » et que leur longueur « varie depuis cinq jusqu'à douze pouces » ; en effet les pièces ne peuvent pas être d'une dimension trop importante puisque le point s'exécute en plaçant le vélin à cheval sur l'index de la main gauche. Une paire de manchettes d'hommes, par exemple, se compose de dix morceaux qui seront assemblés.

Le piquage, nécessaire pour maintenir le fil de trace à la surface du vélin, est effectué à l'aide d'un « poinçon » ou d'une « longue aiguille moyenne » : selon l'auteur, on pique plusieurs

²⁵ *Taenia linea opere Gallica* se traduit littéralement « bande [en fil] de lin, travail français ».

²⁶ *Encyclopédie méthodique. Manufactures*, t. 1, p. 246-248.

²⁷ La graine d'Avignon est la baie du *rhamnus infectoria*, le « nerprun des teinturiers » : voir l'*Encyclopédie méthodique. Commerce*, tome second, Paris, Panckoucke, Liège, Plomteux, 1783, p. 503, article « Graine d'Avignon » : « C'est la graine d'un arbrisseau connu des anciens sous le nom de Licium, de la Lycie où il croît en abondance, et aussi sous celui de Pizacanta, qui signifie bois épineux. Il y a quantité de ces arbrisseaux aux environs d'Avignon, d'où cette graine a été appelée graine d'Avignon [...] sa graine d'un verd tirant sur le jaune est de la grosseur d'un grain de froment, d'un goût astringent et amer [...] Quelques auteurs confondent cet arbrisseau avec le noir prun [nerprun], mais il est d'une espèce toute différente. Les teinturiers se servent de la graine d'Avignon pour teindre en jaune. »

morceaux à la fois en les superposant ; on forme ainsi « de petits trous espacés d'une ligne sur tous les contours des fleurs ».

On procède ensuite au montage du vélin sur une toile pliée en deux : « on applique chaque portion de parchemin sur un semblable morceau de grosse toile écrue, que l'on met en double ». Les trois couches sont fixées ensemble à grands points effectués sur les bords de la pièce (voir la représentation de ce fil de fixation dans le *Recueil de planches*, t. 6, « Dentelle » pl. 4).

L'auteur explique alors la manière de fixer la « trace » qui servira de cadre et de support pour l'exécution des motifs : « on prend deux fils plats à rentraire²⁸ que l'on maintient sous le pouce gauche, en les conduisant sur toute la suite du dessin, et on les fixe avec du fil rond enfilé dans une aiguille qu'on fait passer d'abord de dessous en-dessus, dans un des trous du piqué, et qu'on retire de dessus en-dessous, après l'avoir fiché dans le même trou, en faisant embrasser les deux fils plats sous le point qu'on forme ainsi, et qui sert à les arrêter »²⁹. Autrement dit, en suivant le contour des motifs, on tend un double fil de trace à la surface du vélin, et on le maintient en place (comme s'il s'agissait d'une couchure) à l'aide d'une aiguillée de fil qui entre et qui sort par chacun des trous préalablement percés avec le poinçon, tout en traversant les trois épaisseurs de vélin et de toile. Le fil de trace ne traverse en aucun cas le vélin ; il est maintenu à la surface.

L'auteur aborde ensuite la manière de faire le « fond » c'est-à-dire « le toilé qui remplit les fleurs ». Il précise d'emblée la manière de tenir l'ouvrage et l'aiguille : « L'ouvrage se tient de la main gauche de manière que l'index soit dessous, et le pouce en-dessus avec le doigt medius : l'aiguille est tenue entre l'index et le medius de la main droite ; le pouce revêtu d'un doigtier de peau, demeure libre pour la diriger ». Le travail se fait donc avec l'aiguille pointée en l'air.

La manière d'exécuter le « toilé qui remplit les fleurs » est détaillée : on fait des rangs de points noués³⁰, en travaillant toujours de gauche à droite ; au bout de chaque rang on arrête le fil à la trace, on le rejette à gauche, et on commence un nouveau rang en faisant des points noués sur ce fil tendu, tout en faisant rentrer l'aiguille dans chacun des points du rang précédent. L'auteur apporte ici une précision qualitative intéressante : « ce point s'exécute dans toute sa perfection aux environs d'Argentan et d'Alençon ; c'est dans ces campagnes qu'on le fait faire ; il est d'une finesse et d'une beauté auxquelles l'extrême blancheur prête encore son éclat »³¹.

C'est alors qu'il est question des fameux « champs », que la maison Lefébure appelle « petit réseau » et « grands réseaux », et qui permettraient selon elle de caractériser et de distinguer le point d'Alençon, le point d'Argentan et le point de France. Or d'après l'*Encyclopédie méthodique* « le champ est de bride ou de réseau » : ce dernier ne présente que des mailles simples comme celle du filet le plus fin et le plus serré ». Pour exécuter le réseau « on commence par jeter un fil de champ : ce fil est comme la chaîne de l'ouvrage, on l'attache de part et d'autre à la trace, et on le recouvre d'un autre qui achève de former les mailles ». L'explication qui décrit ainsi le rang aller puis le rang retour est succincte ; la planche IV de l'article « Dentelle », dans le tome 6 du *Recueil de planches*, montre d'après l'« Explication des planches », « un patron de point proprement dit » : les mailles du réseau sont de forme rectangulaire³².

L'auteur passe à la description de l'exécution du « champ de bride »³³. La figure 1 de la planche V, qui l'illustre, porte l'explication suivante : « patron en parchemin de point, dont le champ doit

²⁸ Il s'agit d'un fil employé pour réparer les déchirures dans une étoffe.

²⁹ *Encyclopédie méthodique. Manufactures*, t. 1, p. 246-247.

³⁰ Dans notre vocabulaire actuel il s'agit de points de feston qui prennent appui sur la trace puis sur les rangs déjà exécutés.

³¹ *Encyclopédie méthodique. Manufactures*, t. 1, p. 247.

³² Il est précisé dans l'« Explication des planches » (*Encyclopédie méthodique. Manufactures*, t. 1, p. 251) que les « barres transversales du milieu sont de simples rayures du dessin destiné à guider, à diriger dans l'exécution du champ ».

³³ Ce texte est copié par madame Celnart dans son *Manuel des demoiselles* (*Manuel des demoiselles ou Arts et métiers, qui leur conviennent et dont elles peuvent s'occuper avec agrément*, 1^{ère} édition, Paris, Roret, 1826, p. 159-163, 3^e édition revue corrigée augmentée, 1828, p. 128-130). Élisabeth Celnart explique que ne sachant pas faire de point d'Alençon elle a dû avoir recours à des notions étrangères : « on m'a fourni la note suivante » qu'elle intitule : « Point d'Alençon d'après Rolland ». Le texte est un extrait abrégé de ce qui a été publié par Roland de la Platière (et non « Rolland » dans la première édition du *Manuel*, voire « Rollant » dans la troisième), dans le paragraphe consacré au « Point de France ou

être de bride »³⁴. Il est tout d'abord précisé que la bride « est une figure à six pans » – elle est donc de forme hexagonale et non rectangulaire comme la maille du réseau. Il ajoute qu'elle « est toujours marquée sur les dessins » (on peut voir sa forme exacte sur le patron de la figure 1 de la planche V). Le travail de l'ouvrière est ainsi guidé par le dessin des hexagones imprimé en noir sur le parchemin teint en jaune.

Un autre point remarquable est ici l'utilisation d'épingles pour travailler la bride : « avant de la commencer on la pique dans toute l'étendue du champ, mais seulement à l'angle supérieur de chaque hexagone »³⁵. Ensuite « on attache son fil au bord d'une fleur à gauche, on passe l'aiguille dans la lisère ; puis, mettant une épingle dans le trou formé à l'angle supérieur de la bride, on passe le fil autour, et l'on suit ainsi jusqu'à la première fleur³⁶ à droite où l'on arrête son fil qui forme alors une rangée en zig-zag ». De même, dans l'« Explication des planches » l'auteur explique à propos de la figure 1 de la planche V (art. « Dentelle »), qui représente un « patron en parchemin de point, dont le champ doit être de bride » : « La bride est toujours dessinée sur le patron ; pour la faire on commence par piquer tous les hexagones qu'elle forme, à leur angle supérieur ; comme on voit par les petits trous noirs qui représentent les trous faits par le piquage. On met des épingles dans ces trous, à mesure qu'on travaille, pour tourner les fils autour, et déterminer les contours qu'on veut lui donner³⁷ ». Mais que signifie donc « on passe le fil autour » de l'épingle fixée sous le sommet de l'hexagone ?

Pour bien comprendre cette étape, il nous faut retourner à la découverte faite par Marjolaine Salvador-Morel dans les archives Lefébure du MAHB de Bayeux : Désirée Hamel en observant, voire en démontant un peu, les pièces anciennes non achevées trouvées dans le grenier de l'hospice Saint-Louis avait compris que l'armature interne de la bride était une maille à double boucle, la même que celle du réseau, mais d'une taille un peu plus grande. Et c'est bien en raison de la similitude de ces mailles que Lefébure parle de « petit » et de « grands réseaux » au lieu de « champ de réseau » et de « champ de bride ». Le point exécuté sur parchemin vert, dans la pièce portant le numéro « 1791 », montre sur cinq rangs partiellement recouverts de points noués (festons simples) que l'armature se compose de points de feston espacés où le fil est tordu deux fois – et non une seule – autour de lui-même – et c'est ce qui confère la hauteur souhaitée aux deux pans verticaux de l'hexagone. On peut voir l'exécution de ce type de point dans une vidéo de l'Atelier National du Point d'Alençon³⁸.

Le rang de retour (de droite à gauche) est bien expliqué dans l'*Encyclopédie méthodique* (alors qu'il est absent dans la pièce conservée à Bayeux) : « on revient sur cette rangée en repassant les épingles, et l'on réunit avec l'aiguille les parties de fil qui forment le zig-zag ». En effet, c'est ce rang de retour qui permettra de bien former les hexagones : on n'enroule ici le fil qu'autour des deux côtés supérieurs de la maille hexagonale (ce qui forme la ligne en « zig-zag ») et on serre bien lorsque l'on passe d'une maille à l'autre ; l'épingle maintient toujours la maille en place par son sommet.

d'Alençon » et à la « manière de le faire ». Le dessin de la figure 63 de la planche II du *Manuel des demoiselles* est une copie assez fidèle d'un détail de la figure 2 de la planche IV, (consacrée à la « Dentelle »), du t. 6 du *Recueil de planches de l'Encyclopédie par ordre de matières*.

³⁴ « Explication des planches », *Encyclopédie méthodique. Manufactures*, t. 1, p. 251 et *Recueil de planches de l'Encyclopédie par ordre de matières*, t. 6, art. « Dentelle », planche V. On notera que les hexagones du champ de bride qui sont dessinés sur le patron sont plus hauts que larges.

³⁵ *Encyclopédie méthodique. Manufactures*, t. 1, p. 247.

³⁶ Il est en effet, difficile d'assembler deux pièces par des brides ; il est plus aisé de terminer le rang sur un motif comportant un fond.

³⁷ *Encyclopédie méthodique. Manufactures*, t. 1, p. 251 ; voir la planche V, dans le *Recueil de planches*, t. 6, art. « Dentelle » (sans pagination).

³⁸ Voir le film *Le savoir-faire de la dentelle au point d'Alençon*, réalisé par Dino Gambini et produit par André Guéret, Atelier Cinéma Normandie, ACCAAN, 2003 (version courte, mn. 5:26 à 5 : 40) : <https://www.youtube.com/watch?v=M8tNgeG3FPA> (consulté le 15 mars 2019)

À partir du deuxième rang le travail s'effectue de la manière suivante : « on passe le fil à chaque rangée dans la pointe de celle qui précède ». Les hexagones sont bien formés, et on peut sans doute retirer les épingles au fur et à mesure pour plus de confort.

Une fois cette armature entièrement mise en place sur l'ensemble d'un espace délimité par des motifs (et non rang après rang, comme on le voit dans l'échantillon pédagogique des archives Lefébure), la deuxième étape du travail peut commencer : « Quand la figure de la bride est ainsi terminée, on recouvre le tout d'un point noué fait avec du fil très-fin, au nombre de sept à huit points très-serrés sur chaque pan de la bride ». Autrement dit chaque côté de la maille hexagonale est recouvert de 7 à 8 points de feston.

La pièce provenant du grenier de l'hospice Saint-Louis, que nous avons pu observer de près lors de l'exposition *Jolies ornaïses*, présente exactement les mêmes caractéristiques : parchemin de couleur claire sur lequel le dessin est entièrement imprimé en noir, y compris le dessin des mailles hexagonales ; traces des trous d'épingle juste sous l'angle supérieur de chaque bride (ou maille hexagonale). Elle permet aussi de comprendre quel est le sens du travail lors de la deuxième étape : les mailles sont festonnées rang par rang, de gauche à droite. Pour travailler le pan vertical de la bride, le fil est amené du bas vers le haut du côté et fixé à l'intersection des fils ; ce côté est alors festonné en descendant. Le festonnage prend donc la forme d'un rang de « U » joints les uns aux autres (il n'y a pas de rang retour).

Après avoir traité des champs, l'auteur aborde les « modes » (ou « points de fantaisie »), « le brode » (le relief qui entoure les fleurs), puis la manière de détacher du parchemin la pièce terminée, le passage de la dent de loup pour lustrer l'intérieur des motifs, et l'assemblage des différents morceaux.

Après ces explications techniques, l'auteur fait un rapport sur les conditions sociales du travail du « point ». Ce travail est divisé entre plusieurs personnes et « on y emploie des enfants dès l'âge de six ans : soit à la trace, soit au champ de bride, soit au fond, les ouvrières de ces trois classes continuent assez généralement le reste de leur vie le genre unique de travail dans lequel elles ont été instruites. Il en est peu dont l'intelligence et l'adresse soient telles qu'elles les fassent parvenir à fabriquer le *point* en totalité ; ce sont celles de goût et de confiance qui règlent et perfectionnent le travail, en réunissant les morceaux de *point*, selon la suite du dessin³⁹ ».

Ainsi l'exécution du « champ de bride » – ou du « grand réseau » selon Lefébure – une technique qui n'est transmise que dans le secret à des dentellières expertes au sein d'un monastère bénédictin, était-elle demandée sous l'Ancien Régime à des enfants dès l'âge de six ans, garçons et filles, notamment à l'hôpital général, le lieu d'enfermement des pauvres et des enfants des « hérétiques » (protestants) de basse extraction⁴⁰.

Le salaire des ouvrières est précisé : elles « gagnent par jour depuis trois sols jusqu'à trois livres. Les prix varient en raison de l'espèce de travail, de la qualité des ouvrages et des talents de chacune ». L'auteur note toutefois que les prix ont baissé « d'environ un tiers depuis dix-huit mois » ; « malgré la perfection du *point*, son commerce et son prix diminuent considérablement de jour en jour⁴¹ ». Le précieux rapport nous renseigne aussi sur le prix des fils, particulièrement onéreux, achetés à la fabrique de Lille, et sur la valeur d'une manufacture : « La manufacture du *Point* de France peut être évaluée à 1 200 000 livres, dans lesquelles il entre au plus pour 150 000 livres de fils de Flandres : elle occupe au moins huit à neuf mille ouvrières, tant d'Alençon, que de trois à quatre lieues à la ronde ». « Il se fabrique la même espèce de *point* dans la ville d'Argentan,

³⁹ *Encyclopédie méthodique. Manufactures*, t. 1, p. 247-248.

⁴⁰ Sur Louis-François Lallemant de Lévigien, intendant d'Alençon, qui gérât les demandes des manufactures de « point », voir Gérard Kempf, « Le “Point” de France à Argentan aux XVII^e et XVIII^e siècles », p. 5, 16-17 ; *Recherches sur la dentelle ornaïse*, p. 4-8, p. 9-10. Le même intendant faisait enlever les enfants des protestants et envoyait ceux de basse extraction à l'hôpital général – où l'on fabriquait de la dentelle : voir Nicolas Clolus, « La politique de répression et de conversion de l'intendant d'Alençon Lallemant de Lévigien envers les protestants (1726-1766) : une politique réussie ? », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 113-2 | 2006, mis en ligne le 30 juin 2008, consulté le 13 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/831> ; DOI : 10.4000/abpo.831.

⁴¹ *Encyclopédie méthodique. Manufactures*, t. 1, p. 248.

d'où ce travail prend le nom de *point* d'Argentan : il entre dans les assortiments de commerce du *point* d'Alençon, auquel il est supérieur en finesse et en perfection. L'objet de cette fabrique est d'environ 500 000 livres ». Ce texte qui est manifestement tiré des rapports adressés à l'administration centrale (3 février 1772 et 5 décembre 1777) par le sieur Brunet, inspecteur des manufactures de la Généralité d'Alençon (Archives nationales, KK1713), a été publié par Gérard Kempf⁴².

On notera que ce ne sont pas des types de champs qui permettent de distinguer le point d'Argentan et le point d'Alençon, mais bien leur provenance géographique au sein de la généralité d'Alençon, et la supériorité qualitative des produits d'Argentan sur ceux d'Alençon, comme l'a par ailleurs montré Gérard Kempf, à partir de documents conservés dans les archives régionales⁴³.

L'auteur qui rend public ce rapport dans l'*Encyclopédie méthodique* nous apprend encore que le champ de bride (plus solide⁴⁴) est préféré en France, et le champ de réseau (plus séduisant) à l'étranger. Enfin, il rappelle le lien fort entre le *point* et la maison du roi de France – la « Manufacture des Pointes de France » a été fondée le 14 août 1665 par une « Déclaration du Roy » enregistrée en Parlement⁴⁵ : « c'est du point d'Alençon et d'Argentan que l'on décore les lits et les toilettes des Dames de France et des Princesses du Sang dans les cérémonies de mariage, des couches et des baptêmes ; ces sortes de parures valent depuis mille écus jusqu'à 30 et 40 000 livres. Les jours de cérémonie le Roi porte encore des cravates ; elles sont du plus beau point ».

En conclusion, l'*Encyclopédie méthodique* est une source très précieuse et méconnue pour la reconstitution de la technique du « champ de bride » tel qu'il était exécuté au XVIII^e siècle, avant la disparition du « point royal de France », liée à la Révolution française. Il s'avère que l'exécution en était assez aisée, puisqu'elle était confiée à des ouvrières qui n'étaient pas les plus douées en « intelligence » et en « adresse », et même à des enfants, dès l'âge de six ans. Il ne s'agissait en aucun cas d'une technique réservée à des expertes⁴⁶. Mais il est vrai qu'en imprimant tout le dessin en noir sur un parchemin teint en jaune, et en utilisant des épingles pour donner une forme hexagonale à la maille et favoriser sa régularité, la difficulté d'exécution était moins grande qu'au XIX^e siècle.

⁴² G. Kempf, « Le "Point" de France à Argentan aux XVII^e et XVIII^e siècles », p. 3.

⁴³ Voir G. Kempf, « Le "Point" de France à Argentan aux XVII^e et XVIII^e siècles », p. 1-32 et « Recherches sur la dentelle ornaïse ».

⁴⁴ *Encyclopédie méthodique. Manufactures*, t. 1, p. 247.

⁴⁵ Voir G. Kempf, « Recherches sur la dentelle ornaïse », p. 10, n. 15.

⁴⁶ Les ateliers Huignard à Alençon exploreront à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e une autre voie pour former des mailles hexagonales : ils procéderont au « couchage de fils » tendus en diagonale. Cette technique nécessite trois opérations au lieu de deux et elle s'avère très délicate. Voir la photographie d'un échantillon conservé à Alençon au Musée des Beaux-Arts et de la dentelle, dans le catalogue de l'exposition *Jolies ornaïses*, p. 12.